



**PREFECTURE DU GERS**

**CABINET DU PREFET**

Bureau de la communication interministérielle  
et des systèmes d'information

Auch, le 20 mars 2006

**COMMUNIQUE A LA POPULATION**

**AVIS D'INTERDICTION DE CONSOMMATION D'EAU DE ROBINET**

**Suite à un dysfonctionnement de la station de traitement d'eau potable de Montégut-Arros, la qualité microbiologique de l'eau du robinet n'est pas garantie et sa consommation peut présenter un risque pour la santé des consommateurs.**

Ceci concerne les communes suivantes :

**AUX-AUSSAT, BECCAS, BETPLAN, HAGET, LAGUIAN-MAZOUS, MALABAT, MIELAN, MONTEGUT-ARROS et VILLECOMTAL SUR ARROS**

**L'eau du robinet est interdite pour la boisson, la préparation des aliments et le lavage des dents.**

L'attention de la population est appelée sur les risques pour la santé liée à la consommation d'une eau provenant de puits particuliers qui ne sont pas régulièrement contrôlés.

Tout est mis en œuvre pour qu'un retour à une situation normale ait lieu rapidement.

Le SIAEP de l'Arros tiendra régulièrement informé la population de l'évolution de la situation.

Contact presse  
Bureau de la communication interministérielle  
et des systèmes d'information  
Tél : 05.62.61.43.68  
Fax : 05.62.05.47.09